

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

**CENTRE DE SERVICES
SCOLAIRE DE
CHARLEVOIX**

30 juin 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre de services scolaire de Charlevoix

Les états financiers suivants du **Centre de services scolaire de Charlevoix** constituent un résumé du rapport financier annuel officiel du Centre de services scolaire prescrit par le Ministère de l'Éducation (MEQ) auxquels j'ai joint mon rapport d'auditeur indépendant daté du 7 octobre 2022 et qui se lit comme suit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministère de l'Éducation

Centre de services scolaire de Charlevoix

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre de services scolaire de Charlevoix** (ci-après « Centre de services scolaire ») portant la signature électronique 3296149328, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, l'état des résultats, l'état du déficit, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À mon avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 3296149328 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

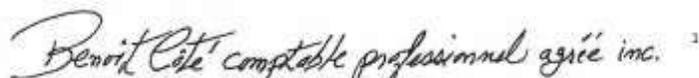
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.


La Malbaie, le 7 octobre 2022

¹Par Benoit Côté, CPA auditeur

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	60 878	331 394
Subvention de fonctionnement à recevoir	8 823 519	10 289 923
Subvention d'investissement à recevoir	85 038 291	70 783 885
Taxes scolaires à recevoir	127 532	214 740
Débiteurs	995 216	795 359
Stocks destinés à la revente	77 033	83 373
Frais reportés liés aux dettes	331 897	320 686
Total des actifs financiers	95 454 366	82 819 360
PASSIFS		
Emprunts à court terme [note 5]	19 680 706	12 200 000
Créditeurs	10 646 669	10 951 957
Subvention d'investissement reportée [note 7]	79 205 278	65 167 810
Produits reportés [note 6]	912 897	950 159
Provision pour avantages sociaux futurs	2 198 119	2 176 801
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention [note 8]	64 721 467	59 958 727
Total des passifs	177 365 136	151 405 454
Dettes nettes	(81 910 770)	(68 586 094)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles [note 4]	80 998 281	66 897 093
Stocks de fournitures	228 440	235 068
Frais payés d'avance	110 409	78 474
Total des actifs non financiers	81 337 130	67 210 635
Déficit accumulé	(573 640)	(1 375 459)

Passif éventuel, Obligations contractuelles et Opérations entre apparentés [notes 9, 10 et 11]

Voir les notes complémentaires aux états financiers

12Au nom du Centre de services scolaire,

_____, directrice générale

_____, directrice des ressources financières et des technologies de
l'information

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 375 459	1 710 496
Déduire		
Surplus de l'exercice	(801 819)	(335 037)
Solde à la fin de l'exercice	573 640	1 375 459

Voir les notes complémentaires aux états financiers

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Subvention de fonctionnement du MEQ <i>[Annexe I]</i>	49 406 773	48 830 066
Subvention d'investissement du MEQ <i>[Annexe I]</i>	213 118	121 874
Autres subventions et contributions <i>[Annexe I]</i>	351 975	290 800
Taxes scolaires <i>[Annexe II]</i>	3 674 501	3 546 523
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours <i>[Annexe II]</i>	595 351	499 546
Ventes de biens et services <i>[Annexe II]</i>	2 790 636	1 962 556
Divers <i>[Annexe II]</i>	751 105	468 513
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	4 236 826	3 105 478
	62 020 285	58 825 356
CHARGES		
Activités d'enseignement et de formation <i>[Annexe III]</i>	24 873 857	23 176 987
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation <i>[Annexe IV]</i>	16 033 749	13 705 539
Services d'appoint <i>[Annexe V]</i>	6 169 718	5 683 278
Activités administratives <i>[Annexe VI]</i>	3 336 086	3 115 638
Activités relatives aux biens meubles et immeubles <i>[Annexe VII]</i>	7 154 635	7 597 355
Activités connexes <i>[Annexe VIII]</i>	2 638 945	4 922 693
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	21 318	192 147
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	990 158	96 682
	61 218 466	58 490 319
Surplus de l'exercice	801 819	335 037

Voir les notes complémentaires aux états financiers

Centre de services scolaire de Charlevoix

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Dette nette au début de l'exercice	(68 586 094)	(62 352 078)
Surplus de l'exercice	801 819	335 037
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 384 395)	(9 674 289)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 293 703	3 029 513
Produits d'aliénation d'immobilisations corporelles	(654)	—
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	990 158	96 682
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(14 101 188)	(6 548 094)
Variation des stocks de fournitures	6 628	569
Variation des frais payés d'avance	(31 935)	(21 528)
	(25 307)	(20 959)
Augmentation de la dette nette	(13 324 676)	(6 234 016)
Dette nette à la fin de l'exercice	(81 910 770)	(68 586 094)

Voir les notes complémentaires aux états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus de l'exercice	801 819	335 037
Éléments n'affectant pas les liquidités :		
Provision pour avantages sociaux futurs	21 318	192 147
Provision pour créances douteuses	(4 060)	(5 019)
Stocks de fournitures	6 628	569
Frais payés d'avance	(31 935)	(21 528)
Variation des frais reportés liés aux dettes	(11 211)	7 030
Amortissement des immobilisations corporelles	3 293 703	3 029 513
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	4 236 826	3 105 478
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	990 158	96 682
Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement	(5 246 867)	(3 100 951)
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	4 056 379	3 638 958
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles [note 4]	(16 569 687)	(8 617 098)
Produits d'aliénation d'immobilisations corporelles	(654)	—
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(16 570 341)	(8 617 098)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	8 908 795	5 369 727
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(4 146 055)	(3 830 000)
Variation des emprunts temporaires	7 480 706	3 086 781
Liquidités provenant des activités de financement	12 243 446	4 626 508
Diminution des liquidités	(270 516)	(351 632)
Liquidités au début de l'exercice	331 394	683 026
Encaisse à la fin de l'exercice	60 878	331 394

Voir les notes complémentaires aux états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

1. STATUT

Le Centre de services scolaire est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3). Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre de services scolaire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Produits

Les produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les produits qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des produits qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de produits reportés.

Plus spécifiquement :

Subvention et subvention reportée

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans la période où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les produits de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le produit relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subvention d'investissement reportée affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de produits au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Taxe scolaire

Les produits de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les produits tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations corporelles pour l'exercice.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Frais reportés liés aux dettes

Les frais reportés liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

Passifs

Produits reportés

Les sommes reçues concernant des produits qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de produits reportés au passif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Produits reportés [suite]

Des produits peuvent être comptabilisés à titre de produits reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à la période ou aux périodes dans lesquelles les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert tel que le remboursement des ressources transférées.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnées par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé	10 ou 20 ans
Manuels scolaires	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de produits reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux produits dans l'année d'acquisition.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur.

Stocks de fournitures

Les stocks qui se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières sont présentés à titre d'actifs non financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'année financière pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours de la ou des prochaines années financières. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Instruments financiers

Au 1^{er} avril 2013 est entrée en vigueur la norme comptable de l'ICCA pour le secteur public SP 3450 Instruments financiers. Son application implique l'évaluation à leur juste valeur des instruments financiers dérivés et des placements de portefeuille composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. La variation de la période des justes valeurs de ces instruments financiers engendre des gains et pertes non réalisés qui doivent être présentés dans un nouvel état financier, appelé État des gains et des pertes de réévaluation, jusqu'à leur décomptabilisation par extinction ou par revente.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, le Ministère de l'Éducation détermine le format du rapport financier applicable aux Centres de services scolaire. Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022, le Ministère a convenu de ne pas inclure le nouvel état financier requis puisqu'il estime peu ou non probable qu'un Centre de services scolaire détienne des instruments financiers devant être évalués à la juste valeur considérant les limitations imposées par la Loi sur l'instruction publique en ce sens.

- Le Centre de services scolaire ne détient pas au 30 juin 2022 et n'a pas détenu au cours de la période d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et par conséquent, il n'y a pas de gain ou de perte de réévaluation.

Opérations inter-entités

Les opérations inter-entités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations inter-entités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Actifs éventuels

Le Centre de services scolaire applique la norme SP3320, Actifs éventuels, qui comprend des exigences relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels dont la réalisation est probable. Puisque le Centre de services scolaire n'avait aucun actif éventuel probable à la date des états financiers, aucune information n'est présentée.

3. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les frais courus à payer et la provision pour avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement accumulé \$	Coût \$	Amortissement accumulé \$
Terrains	927 715	—	810 914	—
Aménagements de terrains	2 525 099	951 064	2 527 325	944 891
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	118 713 554	42 955 778	105 093 539	43 409 762
Améliorations locatives	172 843	172 843	172 843	172 843
Matériel et équipement	3 894 384	1 686 895	3 712 710	1 492 663
Équipement spécialisé	796 129	435 037	784 377	403 580
Manuels scolaires	58 319	51 624	58 319	39 960
Documents de bibliothèque	210 883	183 031	263 057	210 277
Réseaux de télécommunications	360 976	279 632	360 976	261 583
Développement informatique	102 006	47 723	96 095	47 503
	127 761 908	46 763 627	113 880 155	46 983 062
Amortissement accumulé	46 763 627		46 983 062	
Valeur nette	80 998 281		66 897 093	

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 3 894 134 \$ [2 178 907 \$ au 30 juin 2021] qui est inclus dans les créditeurs ainsi qu'un montant de 99 481 \$ fourni à titre gracieux par une municipalité. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

5. EMPRUNTS À COURT TERME

Le Centre de services scolaire dispose de crédits bancaires selon des montants maximaux variant à chaque mois en fonction des autorisations émises par le Ministère de l'Éducation. Au 30 juin 2022, le montant autorisé se chiffrait à 28 975 607 \$ [23 238 315 \$ au 30 juin 2021]. Les acceptations bancaires, échéant le 30 juin 2023, portent intérêts au taux préférentiel [2,70 % au 30 juin 2022 et 2,45 % au 30 juin 2021] et sont garanties par le Ministère de l'Éducation. Les emprunts temporaires portent intérêts au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % [2,222 % au 30 juin 2022].

6. PRODUITS REPORTÉS

	Solde au début \$	Augmentation \$	Diminution de l'exercice \$	Solde à la fin \$
Opérations	950 159	603 551	640 813	912 897

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

7. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE

	Solde au début \$	Augmentation \$	Diminution de l'exercice \$	Solde à la fin \$
	65 167 810	18 274 294	4 236 826	79 205 278

8. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2022 \$	2021 \$
Billets		
3,271 %, remboursable en versements annuels de 264 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 3 451 000 \$ en septembre 2024	3 979 000	4 243 000
2,944 %, remboursable en versements annuels en capital de 731 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 3 160 000 \$ en septembre 2024	4 622 000	5 353 000
3,21 %, remboursable en versements annuels en capital de 338 000 \$ plus les intérêts, échéant en mars 2041	6 422 000	6 760 000
2,369 %, remboursable en versements annuels en capital de 584 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2027	3 884 000	4 468 000
1,972 %, remboursable en versements annuels en capital de 397 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2026	7 940 000	8 337 000
1,9928 %, remboursable en versements annuels en capital de 257 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 2 933 000 \$ en octobre 2024, échéant en 2025	3 447 000	3 704 000
3,17 %, remboursable en versements annuels en capital de 149 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2038	2 380 000	2 529 000
2,933 %, remboursable en versements annuels en capital de 252 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2042	5 292 000	5 544 000
3,331 %, remboursable en versements annuels en capital de 263 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 274 000 \$ en novembre 2043	5 797 000	6 060 000
2,267 %, remboursable en versements annuels en capital de 301 000 \$ plus les intérêts, échéant en 2045	6 923 000	7 224 000
Solde à reporter	50 686 000	54 222 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

8. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION [SUITE]

	2022 \$	2021 \$
Solde reporté	50 686 000	54 222 000
0,737 %, remboursable en versements annuels en capital de 184 000 \$ plus les intérêts et un versement final de 183 000 \$ en mai 2023, échéant en 2023	183 000	367 000
2,201 %, remboursable en versements annuels en capital de 185 980 \$ plus les intérêts, échéant en 2046	4 463 522	4 649 502
0,688 %, remboursable en versements annuels en capital de 240 075 \$ plus les intérêts, échéant en 2024	480 150	720 225
2,788 %, remboursable en versements annuels en capital de 326 501 \$ plus les intérêts, échéant en 2047	8 162 526	—
1,492 %, remboursable en versements annuels en capital de 248 756 \$ plus les intérêts, échéant en 2025	746 269	—
	64 721 467	59 958 727

Le capital à rembourser sur les emprunts à long terme au cours des cinq prochains exercices se chiffre à :

4 720 312 \$	en	2023
4 537 312 \$	en	2024
12 589 237 \$	en	2025
2 796 481 \$	en	2026
9 715 481 \$	en	2027

9. PASSIF ÉVENTUEL

Le règlement futur des divers griefs concernant des membres du personnel pourrait entraîner des déboursés totalisant au plus 66 502 \$ et ce, dans l'hypothèse où tous les employés concernés obtiendraient gain de cause. Aucune provision n'a été inscrite aux états financiers relativement au passif éventuel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Centre de services scolaire est partie à diverses ententes de biens et services dont les montants à payer jusqu'à l'expiration des contrats se détaillent ainsi :

	Durée initiale	Échéances	Versements estimatifs			Total \$
			2023 \$	2024 \$	2025 \$	
Rénovation des immeubles	N/A	diverses	34 482 351	—	—	34 482 351
Fibre optique et téléphonie IP	N/A	diverses	36 218	31 289	29 646	97 153
Entretien ménager	3 ans	diverses	967 829	400 139	202 116	1 570 084
Déneigement	3 ans	diverses	117 907	124 924	115 652	358 483
Entretien spécialisé -immeubles et autres	2 ans	2022	324 674	—	—	324 674
Services profes- sionnels et spécialisés	3 ans	2023	1 198 766	101 700	—	1 300 466
			37 127 745	658 052	347 414	38 133 211

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Les principaux dirigeants sont la directrice générale et les directeurs de services du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

12. GESTION DU RISQUE

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2022

12. GESTION DU RISQUE [SUITE]

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses comptes à recevoir des usagers. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses comptes à recevoir des usagers et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle de la dette à long terme (proportion de la dette portant intérêt à taux fixe par rapport à la proportion de la dette portant intérêt à taux variable), les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

PRODUITS SUBVENTIONS

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Subvention de fonctionnement du Ministère de l'Éducation (MEQ)		
Formation générale des jeunes, des adultes et formation professionnelle	42 900 985	40 089 128
Équilibre fiscal	5 145 051	5 140 581
Service de la dette		
Intérêts et autres	1 736 661	1 571 395
Transport scolaire	2 061 042	1 845 951
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	(2 386 840)	286 877
Ajustement de la subvention pour le transport scolaire de l'année précédente	174	285
Provision pour perfectionnement conventionné	(659)	(21 168)
Ajustement des autres subventions de fonctionnement reportées	(49 641)	(82 983)
	49 406 773	48 830 066
Subvention d'investissement du MEQ		
Dépenses d'investissement non capitalisables	213 118	121 874
Autres subventions et contributions		
Subventions du gouvernement provincial – charges de fonctionnement	293 895	231 400
Subventions du gouvernement fédéral – charges de fonctionnement	58 080	59 400
	351 975	290 800

Voir les notes complémentaires aux états financiers

PRODUITS AUTRES

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Taxes scolaires		
Subventions tenant lieu de la taxe scolaire	7 851	7 857
Taxe scolaire – année courante	3 631 089	3 507 703
Taxe scolaire – années antérieures	35 561	30 963
	3 674 501	3 546 523
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours		
Droits chargés – effectifs adultes	—	120
Revenus – cours en formation professionnelle (Services aux entreprises)	595 351	499 426
	595 351	499 546
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	278 099	260 348
Surveillance et transport du midi	214 383	196 642
Services de garde	1 173 114	981 848
Autres activités chargées aux parents	264 341	72 180
Autres ventes de biens et services	860 699	451 538
	2 790 636	1 962 556
Divers		
Location d'immeubles ou de biens meubles	84 331	46 679
Participation financière d'organismes – charges de fonctionnement	306 545	177 182
Terrains reçus à titre gratuit	99 481	—
Publicité et commandites	32 071	7 518
Prêts de service	197 960	196 283
Recouvrement des dépenses des années antérieures	5 160	7 826
Autres	25 557	33 025
	751 105	468 513

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Éducation préscolaire		
Rémunération	2 167 261	1 993 318
Contributions de l'employeur	245 637	219 784
Fournitures et matériel	16 645	43 633
Services, honoraires et contrats	58	—
Charges d'investissement non capitalisables	214	1 180
	2 429 815	2 257 915
Enseignement primaire		
Rémunération	8 849 754	8 666 964
Contributions de l'employeur	977 661	929 587
Frais de déplacement	24 984	21 740
Fournitures et matériel	71 683	73 166
Services, honoraires et contrats	13 440	1 225
Charges d'investissement non capitalisables	6 609	386
Autres	1 145	—
	9 945 276	9 693 068
Enseignement secondaire général		
Rémunération	6 163 761	5 585 865
Contributions de l'employeur	674 519	587 751
Frais de déplacement	3 373	4 119
Fournitures et matériel	114 419	141 137
Services, honoraires et contrats	78 898	55 010
Charges d'investissement non capitalisables	19 892	10 196
Autres	54 195	2 297
	7 109 057	6 386 375
Formation professionnelle		
Rémunération	820 884	983 015
Contributions de l'employeur	92 357	110 356
Frais de déplacement	11 037	9 578
Fournitures et matériel	174 352	140 555
Services, honoraires et contrats	313 647	183 877
Charges d'investissement non capitalisables	—	216
Autres	332	163
	1 412 609	1 427 760
Solde à reporter	20 896 757	19 765 118

Voir les notes complémentaires aux états financiers

**CHARGES
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET
DE FORMATION [SUITE]**

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Solde reporté	20 896 757	19 765 118
Enseignement particulier		
Rémunération	1 377 407	1 348 452
Contributions de l'employeur	150 141	138 475
Frais de déplacement	516	283
Fournitures et matériel	16 804	21 532
Services, honoraires et contrats	823	8 268
Charges d'investissement non capitalisables	896	949
Autres	4 362	1 071
	1 550 949	1 519 030
Formation des adultes		
Rémunération	990 092	779 018
Contributions de l'employeur	118 459	88 547
Frais de déplacement	991	47
Fournitures et matériel	14 234	18 313
Services, honoraires et contrats	1 301 633	1 006 119
Charges d'investissement non capitalisables	682	795
Autres	60	—
	2 426 151	1 892 839
	24 873 857	23 176 987

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA FORMATION

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Gestion des écoles et des centres		
Rémunération	3 102 815	3 003 159
Contributions de l'employeur	382 152	350 014
Frais de déplacement	13 107	7 092
Fournitures et matériel	175 826	153 771
Services, honoraires et contrats	85 927	68 660
Charges d'investissement non capitalisables	1 742	3 443
Autres	3 900	7 300
	3 765 469	3 593 439
Moyens d'enseignement		
Rémunération	995 364	884 412
Contributions de l'employeur	125 389	108 446
Frais de déplacement	11 759	11 028
Fournitures et matériel	129 022	135 386
Services, honoraires et contrats	234 076	208 215
Charges d'investissement non capitalisables	80 059	86 213
	1 575 669	1 433 700
Services complémentaires		
Rémunération	4 845 043	4 282 518
Contributions de l'employeur	600 436	516 778
Frais de déplacement	21 580	20 048
Fournitures et matériel	43 115	25 317
Services, honoraires et contrats	40 803	14 588
Charges d'investissement non capitalisables	366	583
Autres	12 891	10 406
	5 564 234	4 870 238
Solde à reporter	10 905 372	9 897 377

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA FORMATION [SUITE]

Exercice terminé le 30 juin

	2022 \$	2021 \$
Solde reporté	10 905 372	9 897 377
Services pédagogiques et de formation d'appoint		
Rémunération	2 139 300	1 847 630
Contributions de l'employeur	252 601	214 642
Frais de déplacement	8 846	8 310
Fournitures et matériel	11 588	10 360
Services, honoraires et contrats	32 953	25 764
Charges d'investissement non capitalisables	601	—
Autres	73	—
	2 445 962	2 106 706
Animation et développement pédagogique		
Rémunération	1 169 082	936 048
Contributions de l'employeur	136 076	105 127
Frais de déplacement	15 038	11 223
Fournitures et matériel	39 843	48 767
Services, honoraires et contrats	19 962	17 186
Charges d'investissement non capitalisables	4 592	890
Autres charges	3 365	—
	1 387 958	1 119 241
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement		
Rémunération	42 207	46 823
Contributions de l'employeur	5 094	5 651
Frais de déplacement	22 774	1 444
Fournitures et matériel	26 581	26 129
Services, honoraires et contrats	47 248	23 044
Charges d'investissement non capitalisables	814	1 317
	144 718	104 408
Activités sportives, culturelles et sociales		
Rémunération	343 942	165 343
Contributions de l'employeur	42 485	20 677
Frais de déplacement	10 746	233
Fournitures et matériel	205 056	131 226
Services, honoraires et contrats	308 315	128 746
Charges d'investissement non capitalisables	12 625	7 339
Autres	226 570	24 243
	1 149 739	477 807
	16 033 749	13 705 539

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES SERVICES D'APPOINT

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Services alimentaires		
Rémunération	145 977	128 084
Contributions de l'employeur	18 626	15 887
Frais de déplacement	358	556
Fournitures et matériel	364 198	178 046
Services, honoraires et contrats	7 540	1 823
Charges d'investissement non capitalisables	181	—
	536 880	324 396
Transport scolaire		
Services, honoraires et contrats	3 718 269	3 734 954
Autres	201 861	41 984
	3 920 130	3 776 938
Services de garde		
Rémunération	1 401 495	1 357 940
Contributions de l'employeur	177 531	166 944
Frais de déplacement	2 898	1 954
Fournitures et matériel	95 011	38 958
Services, honoraires et contrats	10 233	7 762
Charges d'investissement non capitalisables	13 996	8 212
Autres	11 544	174
	1 712 708	1 581 944
	6 169 718	5 683 278

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Conseil d'administration, conseil des commissaires et comités		
Rémunération	15 834	11 041
Contributions de l'employeur	1 148	918
Frais de déplacement	2 441	43
Fournitures et matériel	5 354	535
Services, honoraires et contrats	18 223	10 913
Autres	100	—
	43 100	23 450
Gestion		
Rémunération	1 918 268	1 913 278
Contributions de l'employeur	239 841	225 906
Frais de déplacement	10 953	4 134
Fournitures et matériel	45 647	34 656
Services, honoraires et contrats	406 942	340 538
Charges d'investissement non capitalisables	54	321
Autres	22 872	26 437
	2 644 577	2 545 270
Services corporatifs		
Rémunération	263 648	236 752
Contributions de l'employeur	33 531	28 353
Frais de déplacement	7 156	4 244
Fournitures et matériel	42 752	23 265
Services, honoraires et contrats	254 943	220 931
Charges d'investissement non capitalisables	25 749	25 906
	627 779	539 451
Perfectionnement		
Rémunération	—	751
Contributions de l'employeur	—	84
Frais de déplacement	1 906	119
Fournitures et matériel	529	—
Services, honoraires et contrats	18 195	6 513
	20 630	7 467
	3 336 086	3 115 638

Voir les notes complémentaires aux états financiers

**CHARGES
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS
MEUBLES ET IMMEUBLES**

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Entretien et amortissement des biens meubles		
Fournitures et matériel	15 811	8 091
Services, honoraires et contrats	12 839	4 250
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	1 041 474	880 044
Autres	—	909
	1 070 124	893 294
Conservation et amortissement des biens immeubles		
Rémunération	607 443	530 493
Contributions de l'employeur	78 603	65 017
Frais de déplacement	52 588	50 149
Fournitures et matériel	249 514	195 377
Services, honoraires et contrats	479 291	453 205
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	2 298 093	2 203 859
Autres	315	—
	3 765 847	3 498 100
Entretien ménager		
Rémunération	249 683	398 764
Contributions de l'employeur	31 751	49 125
Frais de déplacement	1 083	3 614
Fournitures et matériel	63 156	110 756
Services, honoraires et contrats	960 368	1 568 749
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	1 174	1 107
	1 307 215	2 132 115
Consommation énergétique		
Fournitures et matériel	865 645	910 972
Services, honoraires et contrats	810	382
	866 455	911 354
Solde à reporter	7 009 641	7 434 863

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS
MEUBLES ET IMMEUBLES [SUITE]

Exercice terminé le 30 juin

	2022	2021
	\$	\$
Solde reporté	7 009 641	7 434 863
Protection et sécurité		
Rémunération	4 427	507
Contributions de l'employeur	498	65
Frais de déplacement	77	651
Fournitures et matériel	4 237	67 721
Services, honoraires et contrats	85	123
Charges d'investissement non capitalisables	—	1 543
	9 324	70 610
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisable		
Services, honoraires et contrats	—	17 506
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable		
Rémunération	—	4 336
Contributions de l'employeur	—	535
Frais de déplacement	—	582
Fournitures et matériel	22 880	27 964
Services, honoraires et contrats	39 233	40 959
	62 113	74 376
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables		
Rémunération	28 468	—
Contributions de l'employeur	5 027	—
Services, honoraires et contrats	40 062	—
	73 557	—
	7 154 635	7 597 355

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CHARGES ACTIVITÉS CONNEXES

Exercice terminé le 30 juin

	2022 \$	2021 \$
Financement		
Intérêts sur les emprunts à long terme sujets à une subvention	1 646 510	1 550 383
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	36 584	34 757
Frais, pénalités de retard, intérêts sur créditeurs et autres	9 871	103 491
Intérêts sur emprunts à court terme	163 898	91 408
	1 856 863	1 780 039
Projets spéciaux		
Rémunération	10 955	16 754
Contributions de l'employeur	1 544	1 893
Frais de déplacement	205	—
Fournitures et matériel	7 726	4 746
Services, honoraires et contrats	17 458	3 896
	37 888	27 289
Rétroactivité		
Rémunération	345 632	2 445 942
Contributions de l'employeur	535	269 873
Autres	—	350
	346 167	2 716 165
Droits de scolarité et ententes		
Autres	—	5 508
Sécurité d'emploi		
Rémunération	611	—
Contributions de l'employeur	73	82
	684	82
Prêts de services		
Rémunération	164 243	174 720
Contributions de l'employeur	16 752	22 671
	180 995	197 391
Variation des provisions		
Pour créances douteuses sur débiteurs	595	2 217
Autres activités connexes		
Fournitures et matériel	215 633	194 002
Services, honoraires et contrats	109	—
Autres	11	—
	215 753	194 002
	2 638 945	4 922 693

Voir les notes complémentaires aux états financiers